

- 6 -

## "LES REVOLTES DE LA FAIM" AU MAROC ...

JEAN-FRANCOIS CLEMENT

Il est tout-à-fait symptomatique qu'on m'ait demandé de faire un exposé sur les "révoltes de la faim" au Maroc, dans le cadre d'un séminaire sur les effets urbains des politiques alimentaires. Car, il n'y a jamais eu de révoltes de la faim au Maroc, ni en 1981 où il y a eu des manifestations dans l'oriental marocain (Berkane, Oujda, Zaïo) le 29 Mai, suivies le 20 Juin par une implosion à Casablanca, qui fit environ un millier de morts, ni en 1983-1984, où des troubles, commencés fin Décembre à Marrakech, touchèrent jusqu'au 23 Janvier une cinquantaine de villes, et firent 250 morts environ dans tout le pays.

La méprise a une origine médiatique qui résulte de multiples confusions. Le 29 Décembre 1983, en Tunisie, dans le Nefzaoua, la population de quatre palmeraies, où il y avait eu une récolte trop abondante de dattes qu'il était impossible de commercialiser, se soulève alors qu'elle apprend une augmentation de 88 % du prix du pain. Les troubles s'étendent à Kasserine le 1er Janvier, et, en trois jours, à plusieurs des grandes villes du pays dont la capitale. Comme la cause immédiate de la révolte a été un quasi-doublement du pain, de la semoule et des dérivés céréaliers, on a parlé de "révolte du pain". Un membre du cabinet du Ministre tunisien de l'information disait alors : "on ne joue pas impunément avec l'alimentation de base des gens, surtout dans un pays qui n'est pas bien riche".

Alors que les journalistes d'agence sur place sont restés lucides et ont continué de parler de "révolte du pain", comme Jean Raffaelli de l'A.F.P., les envoyés spéciaux et commentateurs parisiens ont traduit cela, et de manière parfaitement fantaisiste, en "émeutes de la faim" (ce terme apparaît pour la première fois dans Le Matin le 3 Janvier 1984, alors que Libération parle de "révolte du pain", ainsi que La Croix, Le Figaro, ou le journal Le Monde, qui utilise cependant l'expression légèrement différente : "les émeutes du pain" le 4 Janvier).

Il n'est pas inutile de se demander pourquoi on est passé d'un terme à l'autre, et ensuite, pourquoi le terme a voyagé d'un pays à l'autre. D'ailleurs, les réponses à ces deux problèmes sont liées. On remarque tout d'abord que rien, parmi les réactions des Tunisiens, ne permet de faire l'hypothèse d'une quelconque faim. Les témoignages recueillis par les journalistes sont très clairs : "J'ai cinq enfants, explique ce chaouch (gardien) d'un quotidien de la place centrale de Tunis, j'en ai pour près d'un dinar de pain par jour, sans compter le couscous et les pâtes. Je ne m'en sors pas" (La Croix, 5 Janvier). D'autre part, les objectifs des émeutiers, loin d'être des boulangeries ou des magasins d'alimentation, étaient des Mercedes, des B.M.W., des hôtels, des grands magasins, et la clinique Taoufik, jugée trop luxueuse et d'un modernisme trop agressif. Alors ?...

Un éditorial, rédigé depuis Paris par Christian Casteran du Matin, explique la genèse de l'idée "d'émeutes de la faim". "Quoi de commun entre Casablanca et Gabès, Gdansk et le nord-est brésilien, le Pakistan et la Haute-Volta ? Rien, sinon sans doute que les mêmes causes produisent toujours les mêmes effets : ceux qui ont faim, un beau jour, se laissent aller à leur colère et pillent les magasins, parce qu'ils ne peuvent plus s'offrir ce qui leur est nécessaire. A Gdansk, c'était la viande ; à Casablanca, l'huile et le pain ; à Gabès et à Kasserine, le pain et la semoule utilisée quotidiennement pour le couscous. L'augmentation brutale de ces aliments de base fait descendre dans la rue, chaque année, de par le monde, des milliers d'hommes et de femmes, qui, simplement, ont faim. Cela s'appelle le sous-développement.

Ce qu'il y a derrière une telle explication, c'est une image "simple" du sous-développement. Celui-ci, un beau jour, suscite nécessairement des "émeutes de la faim". La représentation sous-jacente est celle de l'opposition entre des pays développés où les hommes seraient rassasiés, et des pays sous-développés où tout se confond, d'un continent à l'autre, d'un pays à l'autre, d'un régime à l'autre, et où les hommes seraient systématiquement affamés. Bref, le tiersmondisme le plus idéologique !

On sait que, le 6 Janvier, le Président Bourguiba, ayant annulé les décisions de hausse du prix du pain, la situation a été retournée, après qu'il y ait eu officiellement 85 morts et officieusement 143. Mais, le terme "émeute de la faim" n'a pas disparu pour autant, et, dès qu'à l'autre bout du Maghreb, les premiers morts sont signalés à

Al-Hoceima et à Tétouan les 19 et 20 Janvier, le journal La Croix, dans son édition des 22/23 Janvier 1984, titre : "Au Maroc, des émeutes de la faim comme en Tunisie".

C'est qu'effectivement la cause immédiate pourrait sembler être la même. A la suite de conseils du F.M.I., les autorités marocaines avaient aussi, mais le... lundi 1er Août 1983, soit six mois auparavant, décidé de supprimer des subventions que distribuait la Caisse de Compensation, ce qui eut pour effet d'augmenter le sucre de 18 %, l'huile de 30 %, le beurre de 67 % et la farine de 35 %.

Pour comprendre ce que signifiaient économiquement ces augmentations, il faut savoir que la part des dépenses alimentaires, dans l'enquête faite en 1959-1960, s'élevait à 60 % dans les villes, et à 76 % dans les campagnes. Dix ans plus tard, selon les données du volume IV de l'enquête sur la consommation et les dépenses des ménages au Maroc, la part de l'alimentation et des boissons est tombée à 44,7 % en ville et à 63,5 % à la campagne. Dix ans plus tard, en 1981, lors de la révolte de Casablanca, et encore plus tard, lors de la révolte urbaine diffuse de 1984, ce chiffre a encore baissé, et doit se situer, mais on n'a pas d'enquête nationale récente, aux alentours de 30 %.

Que signifie donc pour un budget moyen citadin, mais on peut aussi se poser la question pour chaque groupe social, l'augmentation des quatre produits en question ? Si on élimine la part de l'autoconsommation qui n'est pas négligeable, même en ville en ce qui concerne le blé dur en particulier mais aussi l'orge, on constate que la part des blés dur et tendre représentent 92,2 % des achats de grains en général. Or, les céréales constituent l'aliment de base de la population marocaine, qui consacre le quart du budget alimentaire (25,3 %) à ces achats et 13,7 % de ses dépenses totales. L'augmentation de 35 % des farines signifie donc que, pour 92,2 % des 13,7 % du budget du ménage fictif moyen, il va y avoir un changement. Donc, 12,63 % du budget est touché par cette hausse en ville, ce qui correspond à une baisse du pouvoir d'achat de 2,77 %.

Les corps gras (beurre et huiles) correspondent à 8,4 % du budget alimentaire, soit 4,5% des dépenses totales. En milieu urbain, les dépenses en corps gras sont de 31,24 % pour le beurre, 16,37 % pour l'huile d'olive, 51,85 % pour l'huile d'arachide et de 0,54% pour le smen ou beurre rance et les autres huiles de fabrication locale d'autre origine

que l'olive ou l'arachide. L'augmentation du beurre de 67 % touche donc 31,24 % de la part du budget destiné aux corps gras, qui elle-même n'est que de 4,5 % des dépenses totales. Ceci diminue le pouvoir d'achat de 0,94 %.

Les huiles représentent 68,22 % du poste "corps gras". Elles ont augmenté de 30 %. Cela correspond à une baisse du pouvoir d'achat de 0,92 %.

Enfin, le sucre représente 11,9 % de la dépense alimentaire, soit 6,4 % du budget total. En milieu urbain, la consommation est moindre qu'en milieu rural (26,4 kg/an/personne, contre 31,1 kg) et on y consomme moins relativement de sucres en pain que de sucre cristallisé ou en morceaux. L'augmentation du sucre a été de 18 %. Ceci représente une baisse de 1,15 % du pouvoir d'achat.

Toutes ces hausses ont représenté dans le budget moyen citadin une baisse de 5,78 %. Cette baisse est bien inférieure à celle qu'ont subie les ruraux. Elle est loin d'être négligeable, surtout pour les pauvres, mais il est de fait que ces hausses n'ont produit aucun soulèvement pendant plusieurs mois. Pas plus que le doublement du prix du pain et de la viande en 1977, accompagné d'une hausse de 40 % du combustible à usage domestique, et de 19 % des tarifs électriques, n'avait créé d'incidents. Et, pas plus que la hausse également importante de ces produits alimentaires en 1985 ne suscitera le moindre mouvement. Il est vrai qu'à l'époque, la très grave sécheresse des années 1980, ajoutée à la guerre du Sahara et aux effets divers de la crise mondiale, avait aussi créé des augmentations de prix que compensaient mal les hausses de salaire.

Les enquêtes nutritionnelles faites au Maroc ont montré qu'il n'y a pas tant sous-alimentation (c'est-à-dire apport calorique insuffisant, inférieur à 1800 calories par personne et par jour) que malnutrition (déséquilibre entre les apports glucidiques, protidiques, et lipidiques), et ce deuxième phénomène touche plus les ruraux que les citadins. En effet, la consommation moyenne de calories en milieu urbain est passé de 2 000 en 1960 à 2 202 en 1971 (elle était de 2 800 en milieu rural en 1960 et de 2 600 en 1971). Mais l'apport glucidique est de 64,6 %, celui des protides de 11,4 % et celui des lipides de 24,5 %. Il y a donc une légère insuffisance protidique en milieu urbain, et des déficits graves en calcium, vitamines PP et surtout en vitamine B2.

Une enquête nationale du Ministre de la Santé Publique a montré que 41.5 % des enfants souffrent, dans le pays, d'une malnutrition protéino-calorique modérée et 4,6 % d'une malnutrition grave. Une autre enquête, faite au moment de la sécheresse, dans le service pédiatrie de l'hôpital Avenzoar à Marrakech, montre que sur 476 enfants de 6 mois à 4 ans hospitalisés, 57 % étaient malnutris. Et, sur 357 consultations d'enfants non hospitalisés, 50 % étaient malnutris et 44 % d'entre eux portaient des stigmates de malnutrition.

Mais, il faut ajouter que cette malnutrition ne vient pas des moyens financiers insuffisants des parents, mais de mauvaises habitudes après le sevrage. Car la viande et les oeufs sont rarement donnés aux enfants. Et, c'est là la cause principale de la mortalité infantile des enfants en dessous de 4 ans (cette mortalité varie de 100 à 170 pour mille).

Il est vrai aussi que 50 % des femmes présentent une anémie au moment de l'accouchement, qui vient de l'insuffisance d'apport en particulier en viandes, mais aussi et surtout de grossesses trop rapprochées.

L'idée "d'émeutes de la faim" ne peut donc pas être retenue si on tient compte de ces données. D'ailleurs, personne au Maroc n'a utilisé cette expression, et le journal Le Monde se contentait de parler "d'émeutes de la vie chère" dans son édition des 22/23 Janvier 1984, ce qui suggère qu'il ne faut pas confondre les effets des réductions de subventions accordées à des produits alimentaires avec le dénuement ou pire, avec la famine.

Comme il ne faut pas confondre la cause (relativement) immédiate ou occasionnelle de ces troubles avec les causes réelles. Car, effectivement, la politique alimentaire que mène le gouvernement marocain a des effets urbains, en atténuant la dépendance des villes vis-à-vis du système traditionnel des marchés ruraux. L'Etat réduit les pulsations annuelles des augmentations de prix liées aux apports des paysans par l'existence de prix stabilisés par les Offices d'Etat. Les achats ou les dons de produits céréaliers, ou de viande, venus de France, des Etats-Unis, d'Argentine ou de Nouvelle-Zélande, peuvent être étudiés pour eux-mêmes comme dans les travaux de Salaheddine Elmanouzi (La filière viande rouge au Maroc, doctorat d'Etat, Paris I, 21 novembre 1985), de Abd El Khalek Kebbaj (L'économie céréalière au Maroc, Tanger,

Office chérifien interprofessionnel des céréales, 1962, p 165. Les légumineuses, les graines oléagineuses, condimentaires et diverses au Maroc, Tanger, O.C.I.C., 1965, p 302), de Driss Barkate (L'économie laitière au Maroc, son développement et ses problèmes, Paris, EHESS, thèse de 3e cycle, juillet 1978) ou de bien d'autres auteurs.

Et, plusieurs thèses ont été récemment consacrées à l'approvisionnement des villes (comme celles de Ali Zirari : Inezgane, pôle du commerce soussi - Abdeljalil Lahlali : Soukes et réseau urbain dans les Doukkala, toutes deux soutenues à Tours en 1983 - de M. Laoudi : Economie de pêche et vie ouvrière à Safi - de A. Boulifa : Evolution et mutation d'un espace rural : le Tangérois, thèses soutenues à Poitiers en 1983, de Ahmed Bellaoui : Ait Ourir, Amizmiz, Dennate, Imin-Tanoute : Etude de quatre petites villes marocaines et de leurs rapports avec l'espace régional, thèse soutenue à Tours en 1982, de A. Belkadi : L'approvisionnement d'El Jadida en légumes, fruits, viandes, lait, eau et électricité, DE A Tours, 1983, etc....

On pourrait donc, à partir de ces monographies ou d'études plus synthétiques, comme celle de Mahmoud Allaya, Marie-Claire Allaya, Gérard Gherzi, Catherine Madelaine et Michel Papayannakis : Alimentation et agriculture en Méditerranée : autosuffisance ou indépendance ? Paris et Montpellier, Publisud, 1984, p 215 (1), étudier la circulation des aliments dans les villes marocaines, et en particulier les blocages annuels spéculatifs qui se produisent durant la période du ramadan. Mais, ce serait sans aucun intérêt direct ici, puisque les émeutes urbaines au Maroc ne sont justement pas des émeutes de la faim.

D'autres arguments justifient cette idée. Parmi la centaine de slogans recueillis dans les diverses villes où il y a eu des troubles ("Assez, le peuple veut la vie !" - "A bas Hassan II !" - "Vive Abdelkrim !" - "Vive la république !" - "Assez de prisons et de palais ! Des universités et des écoles !" - etc...), il n'y a pas eu un seul slogan faisant allusion à une quelconque famine. En revanche, les cris visant la vie chère et la hausse des frais de scolarité étaient nombreux, l'accès à l'école étant un problème réel, mais non l'accès à la nourriture.

D'autre part, si on analyse les destructions opérées par les émeutiers, on remarque qu'aucun magasin d'alimentation n'a été attaqué, ce qui est étrange pour des "émeutes de la faim". De très nombreuses voitures, de certaines marques en particulier, ont été

attaquées, ainsi que des sièges du pouvoir et des lieux publics (commissariats, prisons, véhicules de l'Etat, tribunaux, bureaux des PTT, etc...) et les boutiques détruites ont été surtout des banques, des pharmacies, des cinémas, des magasins de chaussures, des agences de compagnies d'aviation, etc...

Ces émeutes sont ainsi différentes de celles de 1981, où un problème central à Casablanca avait été celui de l'accès aux transports publics : plusieurs autobus de la régie municipale avaient été brûlés, et le gouvernement a aussitôt réagi en multipliant le nombre des véhicules disponibles, et en faisant appel à des sociétés privées mises en concurrence avec la régie municipale (2). De même, ces émeutes diffèrent des émeutes tunisiennes de Janvier 1984, où, comme au Maroc, des bus et des voitures ont été également lapidés et incendiés, comme l'ont été deux immeubles de Tunis, des bâtiments publics ont été saccagés comme des boutiques de souq, un magasin "Bata", une agence bancaire, mais, à la différence du Maroc, dans l'ensemble des magasins pillés, il y a eu quelques magasins d'alimentation, et surtout des supermarchés. Il y eut même une tentative dirigée contre le Magasin Général, la plus grande surface commerciale de Tunis. D'autre part, parmi les slogans entendus en Tunisie ("A bas la hausse des prix !" - "A bas le pouvoir !" - "A bas la dictature !" - "A bas la fausse démocratie !" - "Allah akbar !" - "Bourguiba, ennemi de Dieu !"), il y eut un slogan qui, effectivement, disait : "Nous avons faim, le pain est à 170 millimes".

Mais, aussi bien le Premier Ministre Tunisien, Mohammed M'Zali, le 3 Janvier au soir, que des membres de l'opposition le 4, ont déclaré publiquement que l'augmentation du prix du pain n'était qu'un prétexte. Il n'empêche que ce thème est apparu dans les slogans en Tunisie, ce qui n'a pas été le cas au Maroc.

Alors, quelle interprétation donner des révoltes urbaines au Maroc en Janvier 1984 ? S'il y a bien quelque chose d'acquis, c'est qu'on peut oublier l'expression journalistique de "révolte de la faim". Elle a du sens pour d'autres révoltes urbaines, mais pas pour les révoltes urbaines marocaines actuelles. Ce terme est venu de la population tunisienne la plus pauvre. Ainsi, on voit des gamins du quartier de Kram, un petit faubourg de Tunis, donner l'ordre à l'envoyé spécial du Matin, Jean-Yves Huchet : "Ecrivez que sans pain, on meurt de faim !" (Le Matin, 5 Janvier 1984, p 10). Puis, il a été repris par des journalistes qui n'ont pas perçu la justice qu'il y avait à supprimer les subventions "parce que la situation qui prévalait jusqu'alors favorisait

les plus riches", ce que les plus pauvres ne peuvent pas percevoir, pas plus en Tunisie qu'au Maroc d'ailleurs, car ce n'est pas l'augmentation du prix du pain qui fait problème, mais il y a au delà une angoisse énorme qui n'est jamais avouée. C'est la peur que les mesure gouvernementales de réduction des sommes allouées aux Caisses de Compensation ne soient que la première ébauche d'un processus visant peu à peu à la suppression de toutes les aides compensatoires, et à une politique ultralibérale de vérité des prix. L'Etat cesserait d'être l'Etat-providence.

Or, quelles sont, selon les enquêtes faites au Maroc, les représentations légitimantes de l'Etat ? Dans l'ordre, selon une enquête très célèbre, l'Etat doit :

- 1 - améliorer le confort de la vie
- 2 - créer des établissements sportifs ou de distraction
- 3 - améliorer l'habitat ou le cadre de vie
- 4 - améliorer la justice
- 5 - développer l'école
- 6 - créer des emplois
- 7 - moderniser
- 8 - développer la..... prostitution

L'action de l'Etat est ainsi exigée partout puisqu'on fantasme même sur l'Etat - Prosper, patron éventuel de maisons closes. On comprend qu'on ne lui pardonne pas ce qu'on croit être son arrière-pensée : trahir sa première fonction en n'assurant plus, à des prix sous-estimés, l'approvisionnement des marchés. C'est très exactement cette contre-utopie que cache l'expression de "révolte de la faim" : il pourrait un jour y avoir moins d'Etat, et dans ce futur hypothétique, on croit déjà que s'instaurera à nouveau une période de famine (et il ne faut pas oublier que les souvenirs de famine, à la fin de la guerre 39-45, et à la fin du siècle dernier, avec des cas d'anthropophagie, ne sont pas absents de la mémoire collective). Un fantasme collectif devient ainsi un concept médiatique et pourrait, à l'occasion, devenir une notion scientifique. Il faut être prudent et savoir "rechercher la raison pour laquelle les hommes parlent" comme le demande Khalil Zamiti (in Mouvements sociaux et théorie de la fonction symbolique : la révolte du pain en Tunisie, papier présenté en cinquième séminaire de l'Euro-Arab Social Research Group, Tunis, 6-11 Novembre 1985).



Mais, il convient de dire qu'avant 1981, on ne trouve aucune perception dans les enquêtes faites au Maroc de l'Etat nourricier. "S'il n'y avait pas le Makhzen, il n'y aurait pas de souq, pas de tissus, pas de viande, pas de légumes... car les voleurs emporteraient tout". La fonction économique de l'Etat était appréhendée indirectement par le biais de la fonction judiciaire de l'Etat. C'est que, pour tous les marocains, l'Etat est d'abord un ogre. C'est celui qui mange (en arabe, mais aussi en berbère où l'idée de manger, de piller, est rendue par le verbe *itch*). L'Etat, c'est d'abord et avant tout, dans les représentations collectives, l'oralité sadique et qui n'a pas affronté le monstre mordeur qu'est l'Etat n'est pas un homme.

A chaque génération, il faut sa révolte contre l'ogre. "Le Makhzen, c'est toute la vie, disait un jeune marocain. Mais, on ne respecte le Makhzen qu'après avoir été en prison. A la suite de ça, on devient calme et respectueux de tous". Et un autre marocain disait : "le mot Makhzen vient de magasin, un endroit où on enferme les gens". Ce qui est faux, il s'agissait bien de magasins, mais où l'Etat déposait les surplus de céréales prélevés sur la paysannerie lorsque l'impôt était levé en nature.

Les révoltes de 1981 et de 1984 sont justement celles qui ont permis de modifier la perception collective de l'Etat, qui au lieu d'être principalement négative est devenue positive : l'ogre d'autrefois a été, et c'est très important, pour la première fois, perçu comme celui qui contribue à faire obtenir des ressources alimentaires à bas prix. Ce renversement s'est opéré dans des circonstances dramatiques et dans une complète fausse conscience. Un marocain disait : "le Makhzen donne des crédits aux gens qui ont de l'importance pour lui et non à ceux qui en ont besoin". Si l'Etat retire ses subventions, cela signifie que les hommes, certes appauvris d'un peu plus de 5 % sur le plan économique, sont surtout blessés symboliquement : ils perdent l'importance qu'ils croyaient avoir aux yeux de l'Etat et il ne faut pas oublier que, par ailleurs, le "Makhzen", c'est le représentant de Dieu sur la terre.

La blessure symbolique est ainsi capitale, mais elle ne peut pas être dite, pas plus qu'on ne proteste contre la circoncision ou toutes les autres blessures symboliques de la culture marocaine, d'où l'hyperbole compensatoire de la faim. L'ogre perçu comme père nourricier qui pourrait ne plus aimer, est traité d'affameur.

On pourrait croire qu'on allait se diriger vers une analyse purement économique et

on arrive en pleine socianalyse. Derrière ces révoltes, il y a aussi la description d'une rupture dans les représentations collectives, un retournement capital de la psycho-histoire maghrébine.

Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas de causes, mais le plus souvent occasionnelles, de nature économique. Et nous avons recherché lesquelles dans une autre analyse (Stratégies répressives et techniques du maintien de l'ordre : les révoltes urbaines de Janvier 1984 au Maroc, Nancy, Septembre 1985, p 83). Ce n'est qu'à Marrakech qu'on constate une influence possible de l'approvisionnement alimentaire, non dans le déclenchement, mais dans l'extension de l'émeute urbaine. En effet, l'examen mois par mois du cycle annuel des prix montre une brutale montée de ceux-ci en Janvier, mais la montée est double en Avril, et cela est d'autant plus ressenti que la baisse des prix en Mars est importante. C'est à cette époque de l'année et non en Janvier que le différentiel des prix est le plus élevé. Logiquement une explosion urbaine, si elle n'avait qu'une cause économique, devrait avoir lieu au printemps, soit au début en Mars, ou à la fin en Juin, si l'on imagine que la prise de conscience collective de l'inflation peut prendre plusieurs semaines.

Partout où les révoltes ont été graves, c'est-à-dire au nord du Maroc, on constate que ce sont les villes les plus riches qui ont été touchées, là où certaines familles reçoivent les mandats des travailleurs émigrés en Allemagne, et où il y a une intense contrebande qui fait vivre un énorme secteur informel. Cette contrebande qui comprend de la drogue (du kif) dans un sens, de l'électro-ménager, et surtout de l'or dans l'autre sens, a été interrompue en grande partie en 1983; d'une part, les petits passeurs ont été gênés par la création d'une taxe nouvelle, et d'autre part, le gros commerce clandestin a également subi des coups durs. On peut dire maintenant que les autorités espagnoles ont arrêté, mais seulement en novembre 1984, Pedro-José Rodriguez-Gomez, propriétaire d'une entreprise d'or appelée "Pronsa" à Barcelone, et son correspondant à Melillia, Antonio Tovar, directeur de la "Cadenas Espagnolas SA", qui traitait avec deux gros industriels marocains de la contrebande, installés à Nador. Ceux-ci, entre 1981 et 1984, ont introduit au Maroc entre 5 et 6,5 milliards de pesetas en or, ce qui correspond environ à 420 millions de francs. On remarque que peu d'entreprises ont au Maroc un chiffre d'affaires supérieur à cette société d'import clandestin. Ce qui peut faire réfléchir.

Le coût moyen d'un premier mariage d'ouvrier en ville, au Maroc, était en 1984 de 18 448 dinars, mais l'achat d'or y était pratiquement nul. Un mariage de citadin de classe moyenne revenait à 71 451 dinars et 30 % de cette somme était consacrée à l'achat d'or, soit 21 447 dinars. Un homme des classes supérieures dépensait 150 524 dinars, et 18 % revenait à l'achat d'or, ce qui faisait 27 094 dinars. L'investissement en or moyen par premier mariage est donc de 24 270 dinars. L'entreprise d'import d'or par contrebande qui relie Barcelone à Nador permet donc de satisfaire les besoins de 17 305 mariages en quatre ans, soit de 4 326 citadins par an. Cette seule entreprise satisfaisait aussi les besoins en or du 10<sup>e</sup> du marché matrimonial solvable marocain.

L'analyse de la diminution des mandats moyens venus d'Allemagne va dans le même sens. Une perturbation grave des circuits économiques de l'économie souterraine eut lieu après l'automne 1983 et en 1984, jusqu'au moment où l'Etat marocain permit à nouveau officiellement la reprise de la petite contrebande, ce qui mit fin aux révoltes urbaines du nord. L'approvisionnement alimentaire n'est bien sûr pour rien dans ces phénomènes.

Enfin, l'analyse détaillée des témoignages des acteurs de ces révoltes lors de 122 procès, que nous avons étudiés dans une autre analyse, (Introduction à une étude géographique de la répression judiciaire des révoltes urbaines de Janvier 1984 au Maroc, Nancy, 1985, p 38) montre clairement qu'il n'a jamais été question de problèmes de famine. La seule référence qui ait été faite à des problèmes alimentaires a été la protestation contre les prix trop élevés des semences de pommes de terre, dans les souqs du Rif. C'est une protestation de paysans, sans aucun rapport avec un quelconque problème de famine.

J'espère avoir ainsi aidé à la clarification d'un concept, en montrant ce que fut sa double genèse et sa diffusion. Un chercheur doit se poser les vrais problèmes sans se laisser influencer par les idéologies des acteurs, quels qu'ils soient, Etat ou groupes dominés. Resterait maintenant à étudier au Maroc les effets urbains des politiques alimentaires, mais ce n'est manifestement pas dans les révoltes urbaines qu'on peut les voir apparaître.

**NOTES**

1. On peut citer aussi la thèse de Mohamel Sidmon : De la spécialisation agricole à la dépendance alimentaire : le cas du Maroc, thèse d'Etat, Université de Montpellier, 1983
  
2. Rifi Khattari : Transports collectifs et congestion du trafic à Casablanca, DEA de l'Institut Français d'Architecture, Paris 1983, voir aussi le mémoire lourd de Fathallah Debbi : Modèle de trafic et l'emploi: le cas de Rabat, Paris IFA, 1982